Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du Vendredi 28 février 2020

Le bulletin d'adhésion 2019-2020 est en ligne ICI adhésion en ligne ici

Revalorisation: moteur ... Action!

L'autre scénario proposé par le SNUipp-FSU

Facebook

Alors que les scénarios dessinés par le ministre sur la revalorisation salariale des PE manquent vraiment de consistance, le SNUipp-FSU propose un autre film. Dans ce scénario, il s'agit de resserrer sur seulement quelques années le calendrier actuellement prévu sur vingt ans et de consacrer l'intégralité de cette somme à :

@SNUIPP66

- une revalorisation des grilles indiciaires de 150 points, soit 700 € par mois en début de carrière et dégressive jusqu'à 100 points, soit 470 € en fin de carrière
- un doublement de l'ISAE, indemnité à étendre à tous les PE
- la création d'une indemnité d'équipement

Lire les propositions du SNUipp-FSU ICI

Retraites : 31 mars, grande journée de grève et de manifestations partout en France !

Dans un communiqué daté du 20 février dernier, l'intersyndicale appelle à poursuivre les actions contre la réforme des retraites, notamment autour du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Elle organisera également une conférence alternative sur le système de retraite pour y porter ses propositions et prépare une grande journée de grève interprofessionnelle et de manifestations le mardi 31 mars pour faire échec à ce projet de loi.

Le communiqué intersyndical **ICI**

Ma déclaration d'intention de grève pour la période en format modifiable : ICI

Programme des actions :

- Vendredi 28 février 2020 à 18h : **Assemblée Générale Education** au Casal à Perpignan (23, avenue du Lycée)
- Vendredi 28 février 2020 à 19h30 : Vernissage de l'exposition photo « Grève en Catalogne Nord » au Casal à Perpignan (23, avenue du Lycée)

- Samedi 7 mars à partir de 11h : **Journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits, manifestation et Flash Mob à 16h** (Place de la République). Le site avec l'appel unitaire **ICI**

L'intersyndicale départementale se réunira afin de proposer d'autres actions d'ici au 31 mars. Nous vous informerons au plus vite.

<u>Caisse de solidarité</u>: le SNUipp-FSU 66 et la FSU 66 mettent en place une caisse de solidarité pour soutenir les grévistes. Cette caisse est alimentée par nos actions lors des manifestations et par des dons. Un formulaire en cours de préparation permettra aux collègues de pouvoir effectuer leurs demandes afin d'en bénéficier très prochainement.

Vous pouvez envoyer vos dons à : SNUipp-FSU 66 – 18, rue Condorcet 66000 Perpignan

J'écris à mon député / à ma députée!

Modèle de lettre et adresses des élu.es : ICI

Nos députés sont en pleine discussion à l'Assemblée Nationale afin de voter dans les jours qui viennent la loi de la retraite par points. Texte à trous, financements absents du texte, promesse de maintien des pensions enseignantes retoquées par le Conseil d'Etat, durée des débats parlementaires très insuffisante, exécutif qui complètera a posteriori par décrets, utilisation probable du 49.3, etc ...

Ecrivez à vos 3 députés LREM des PO pour leur rappeler le rejet très majoritaire de cette réforme dans l'opinion publique, et votre critique du passage en force programmé sans respect pour l'Assemblée Nationale qui représente déjà si mal la réalité de notre pays.

Ouvertures et fermetures de classes - Rentrée 2020

L'outil en ligne "espace école" du SNUipp-FSU est à jour, <u>un lien</u> personnalisé vient d'être envoyé dans chaque école ce mardi 25 février 2020.

Pensez à nous renvoyer tous les éléments nécessaires <u>en répondant via ce lien</u> pour intervenir le plus efficacement possible lors du CTSD!

Notre page dédiée **ICI**

Postes PEMF

Pétition académique du SNUipp-FSU

Rappel: lors du dernier CTA, la Rectrice a annoncé la suppression des postes PEMF.

Lire ici le document-projet du Rectorat.

Les sections départementales du SNUipp-FSU de l'académie de Montpellier vous proposent de signer <u>la pétition en téléchargement ici</u> pour demander le retrait de ce projet et l'ouverture de réelles discussions.

Pétition académique à télécharger ici

Les RIS du SNUipp-FSU 66

Dates restantes de la deuxième série de réunions d'informations syndicales. Vous trouverez la liste des réunions et toutes les informations pour y participer sur <u>notre site Internet en cliquant ici.</u>

- Mardi 3 mars 2020 à 17h30 : Prades, école élémentaire J. Clerc
- Mercredi 4 mars 2020 à 9h00 : Céret, école maternelle Joan Miró
- Lundi 16 mars 2020 à 17h30 : Canohès, école élémentaire Panchot, RIS Direction (ouverte à toutes et tous, directeurs/directrices et adjoints/adjointes)

Les Stages du SNUipp-FSU 66

Stage Retraites, retraités, retraitables

Jeudi 2 Avril 2020, Lycée Maillol, de 9h à 17h

Stage animé par un membre du SNUipp-FSU National

Inscriptions auprès de l'administration <u>au plus tard le 2 mars</u> via Accolad/ARENA (Autorisation d'absence pour formation syndicale) **ET** auprès du SNUipp-FSU 66 <u>en complétant ce</u> **formulaire**.

Où en est-on de la réforme annoncée ? Le système actuel et le système par points ? Quand puisje partir ? Quelles démarches ? Quels sont mes droits ?

Dans cette période de fortes mobilisations contre le projet de réforme des retraites du gouvernement, ce stage sera l'occasion de faire le point sur l'actualité en cours, de répondre à toutes les interrogations des personnels concernant les retraites, le niveau des pensions, l'âge de départ, etc....

Stage « Evolution du métier d'enseignant et syndicalisme »

Mardi 23 avril 2020, Lycée Maillol, de 9h à 17h

Stage animé par **Laurent Frajerman**, chercheur à l'institut de recherches de la FSU et au Centre d'Histoire sociale de Paris I. Professeur agrégé d'Histoire au lycée de Thiais.

Inscriptions auprès de l'administration <u>au plus tard le 23 mars</u> via Accolad/ARENA (Autorisation d'absence pour formation syndicale) **ET** auprès du SNUipp-FSU 66 <u>en</u> complétant ce formulaire.

<u>"Des instituteurs aux professeurs des écoles : un siècle de transformation du métier et de</u> luttes syndicales. Où en est la profession ?"

Depuis Jules Ferry, le métier d'enseignant du premier degré a bien changé : conditions de travail, méthodes pédagogiques, rapport aux chefs et aux élus locaux... Les enseignants n'ont pas subi passivement ces mutations, ils en ont été acteurs grâce à leur outil syndical, à leurs mobilisations. Les instituteurs ont imposé un statut équivalent à celui du second degré, professeur des écoles. Le retour sur cette histoire permettra de mieux comprendre les enjeux nouveaux et actuels.

Mouvement sur les retraites, attaques contre le syndicalisme, où en est la profession ?

L'offensive « tous terrains » du gouvernement actuel contre les droits des enseignants et leur représentation syndicale va-t-elle casser les protections acquises par un siècle de luttes et remodeler le métier ? Il y a une cohérence entre la fin du paritarisme, l'appauvrissement des enseignants, la multiplication des injonctions pédagogiques, des pressions hiérarchiques : le pouvoir considère qu'il n'a pas besoin de personnels hautement qualifiés et motivés, mais d'exécutants dociles. Mais ce ne sera possible que si la profession se laisse faire. La recherche « Militens » a scruté son état d'esprit vis-à-vis des conflits sociaux et de l'engagement syndical.

Stage Débuts de Carrière/Entrants dans le métier

(ouvert à tous et toutes, notamment aux PES jusqu'à T5)

Inscriptions auprès de l'administration <u>au plus tard le 28 mars</u> via Accolad/ARENA (Autorisation d'absence pour formation syndicale) **ET** auprès du SNUipp-FSU 66 <u>en complétant</u> ce formulaire.

Nous aborderons toutes les informations incontournables à connaître lorsqu'on débute sa carrière, notamment celles qui concernent le **MOUVEMENT 2020** qui commence la semaine du stage. Ce stage sera aussi l'occasion d'aborder les **promotions**, les **rendez-vous de carrière**, le fonctionnement de notre administration, les conditions de travail, etc...

Stage Pédagogies alternatives, pédagogies nouvelles

« Enseigner comme on l'entend : du travail prescrit aux pédagogies alternatives ou nouvelles »

Mardi 12 mai 2020, Lycée Maillol, de 9h à 17h

Stage animé par Adrien Martinez, membre de l'équipe nationale du SNUipp-FSU

Inscriptions auprès de l'administration <u>au plus tard le 12 avril</u> via Accolad/ARENA (Autorisation d'absence pour formation syndicale) **ET** auprès du SNUipp-FSU 66 <u>en complétant ce formulaire</u>.

Depuis son arrivée au gouvernement, Jean-Michel Blanquer n'a eu de cesse de multiplier les prescriptions sur nos métiers. Il a manifesté la volonté de s'ériger au rang de concepteur de ce que doit être le métier d'enseignant, demandant à ces mêmes enseignants de n'être que des exécutants de pratiques que lui-même définit. De ce fait, il entend nier l'histoire de nos métiers, faite de recherches, d'engagement, de tâtonnements, de grands débats. Il entend s'affranchir de l'épaisseur qu'ont conquis nos métiers au fil du temps.

Parmi les acteurs de la définition de nos métiers, il y a les mouvements pédagogiques. GFEN, ICEM, Pédagogie institutionnelle, CEMEA, OCCE, etc ... ont participé de l'élaboration de pratiques professionnelles que l'on rassemble sous le vocable "pédagogies nouvelles". D'autres courants se situent dans le cadre plus large des "pédagogies alternatives".

Face à l'école que veut Blanquer, que peut-on aller chercher dans ses pédagogies nouvelles ou alternatives? Et par où passe la lutte contre les inégalités scolaires et le poids des déterminismes sociaux dans la réussite scolaire?

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignants dans le département, déchargés d'une partie de leur temps de travail, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqués par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ses militants et aussi sur les 25 membres du conseil syndical pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel: 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique **ICI**